

21. Modification des délégations accordées au Maire pour la durée du mandat

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Si la loi vous le permettait, vous ne réuniriez bientôt le Conseil municipal de la ville qu'une fois par an pour rendre compte de toutes les décisions que vous prendriez seul avec vous-même.

J'ai bien conscience que la loi vous permet d'agir ainsi et ce jusqu'aux prochaines élections, mais le débat démocratique n'a jamais fait de mal au bon fonctionnement d'une commune.

Monsieur le Maire, ma conception d'une démocratie locale n'est décidément pas la même que la vôtre.

Je crois au débat public, à la force de la confrontation des idées, au pouvoir partagé avec sa majorité, ses adjoints et même en partie avec son opposition.

Je pense aussi qu'un bon maire sait s'entourer et fédérer autour de lui une équipe d'élus mais aussi de techniciens...

En la matière vous semblez de plus en plus faire fuir vos directeurs...

Depuis que vous êtes Maire, déjà 3 directeurs généraux des services se sont succédés. Actuellement, c'est l'ancien Directeur Général adjoint qui assume cette charge.

Il est directeur de l'administration, il est aussi directeur du Quattro, et personne ne l'a remplacé dans ses charges précédentes qu'il continue d'assumer.

Il assure semble-t-il à présent le secrétariat général des assemblées puisque le cadre en charge de cette mission est récemment parti à la retraite.

En ajoutant la direction générale mutualisée de l'agglomération, on peut juger de la charge qui incombe à votre DGS aujourd'hui. Je salue sa persévérance, son abnégation et sa force de travail, mais souvent un tel rythme ne peut pas être supporté trop longtemps par une seule personne.

Je note aussi que vous avez déjà connu 3 DRH et que le poste est à nouveau à pourvoir depuis peu.

Votre efficace Directeur des Sports s'en va également, qui était depuis quelques temps en complément Directeur la culture. La Culture et le sport ne méritant pas à vos yeux un cadre à temps plein.

Puisque nous abordons la question de la démocratie locale, je ne peux que vous inviter à un peu plus de retenue dans votre communication qui s'apparente à une véritable expression électorale notamment dans le Gap en mag qui est a priori une publication de la commune et non pas celle de la majorité municipale.

En tant que maire vous avez le loisir de vous exprimer dans un éditorial et votre majorité dans les pages « expression ».

Cité plus de 30 fois dans l'ensemble du magazine et 11 fois en photos, je crois que vous confondez de plus en plus tract électoral et bulletin d'information.

Vous êtes le maire de tous les Gapençais et vous aurez tout le loisir ultérieurement d'être candidat en produisant vos propres documents de campagne sans utiliser les moyens de la collectivité.

Je vous remercie.